

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi



le Sédhiou

Département de Goudomp

ooooo /ooooo //ooooo

Arrondissement de Simbandi Brassou

COMMUNE DE NIAGHA

PLAN TRIENNAL D'INVESTISSEMENT (PTI)

(2021 – 2023)

SOMMAIRE

I. PRESENTATION DE LA COMMUNE.....	3
1.1. Le milieu physique	5
1.1.1. La situation géographique	Erreur ! Signet non défini.
1.1.2. Reliefs et sols	Erreur ! Signet non défini.
1.1.3. Le climat.....	Erreur ! Signet non défini.
1.1.4. L'hydrographie et l'hydrologie	Erreur ! Signet non défini.
1.1.5. La pluviométrie	Erreur ! Signet non défini.
1.1.6. La faune et la végétation.....	Erreur ! Signet non défini.
1.2. Le milieu humain	10
1.2.1. L'historique du peuplement	Erreur ! Signet non défini.
1.2.2. La répartition de la population	Erreur ! Signet non défini.
1.2.3. L'état et la dynamique de la population	Erreur ! Signet non défini.
II. RAPPEL DE LA VISION ET DES AXES STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE.....	11
2.1. La Vision de Développement	11
2.2. Les axes stratégiques de développement	12
III. ACTIONS RETENUES.....	12

INTRODUCTION

I. PRESENTATION DE LA COMMUNE

C'est avec la loi 72-25 du 19 Avril 1972 portant création des communautés rurales que Niagha a été érigée en communauté rurale.

Au plan administratif, elle appartenait à la région de Kolda, département de Sédhiou arrondissement de Tanaff jusqu'à 2008 avec la création de la région de Sédhiou par le décret n° 2008-008 du 02 février 2008. Niagha est alors rattachée à la région de Sédhiou qui devient une collectivité locale, conformément à la politique de régionalisation au Sénégal.

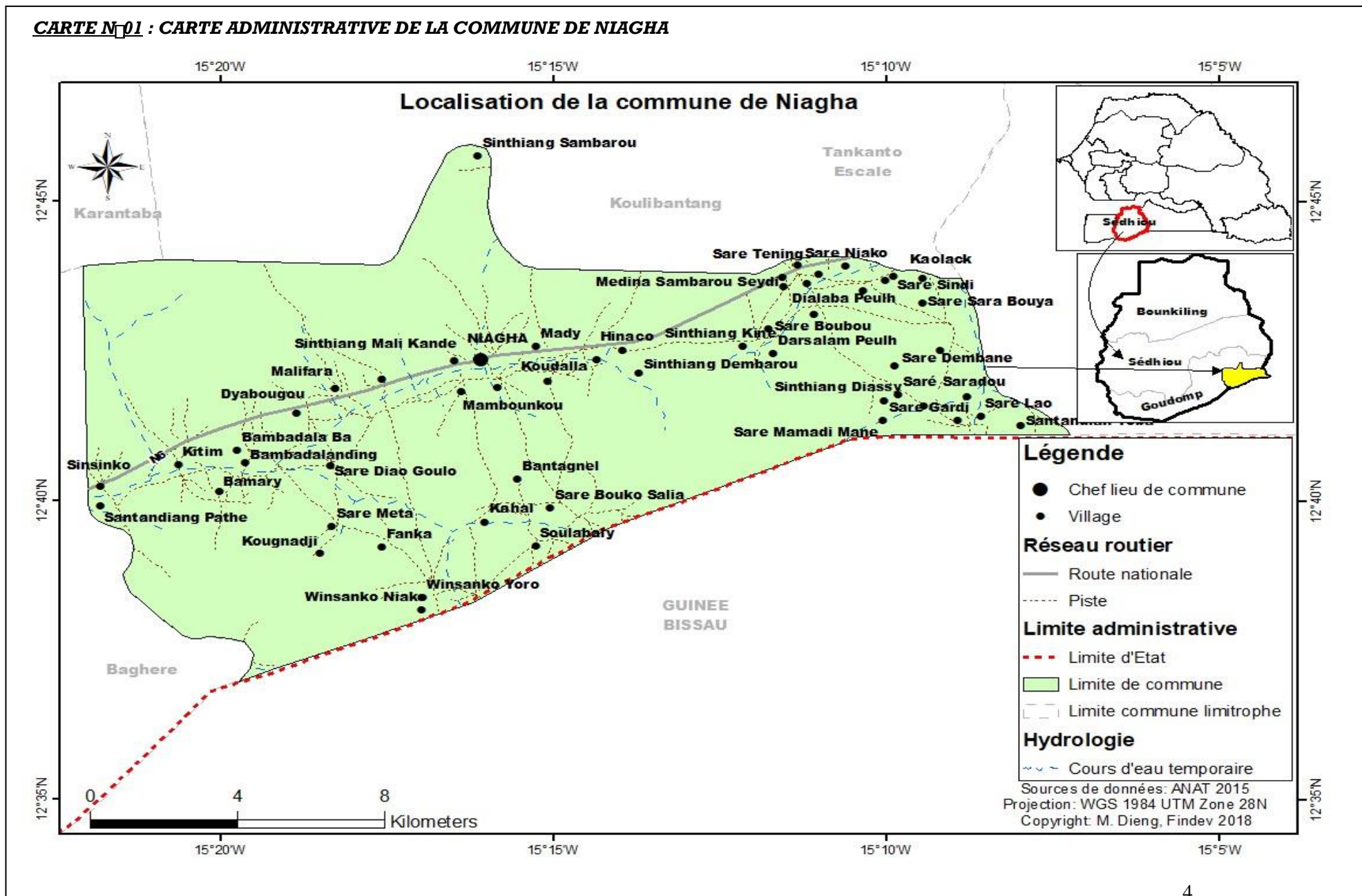
Avec la communalisation intégrale instaurée par la loi 2013 du 28 Décembre 2013 portant CGCL, Niagha est devenue commune à l'instar des autres anciennes communautés rurales.

La commune se situe plus précisément dans le département de Goudomp, qui constitue la partie Sud – Ouest de la région de Sédhiou (Cf. carte administrative), dans l'arrondissement de Simbandi Brassou.

Sur le plan géographique, la commune de Niagha est limitée :

- Au Nord par Kolibantang et Karantaba ;
- Au Sud par la Guinée Bissau ;
- A l'Est par Tankato Escale ;
- Et à l'Ouest par Baghère.

CARTE N°01 : CARTE ADMINISTRATIVE DE LA COMMUNE DE NIAGHA



1.1. Le milieu physique

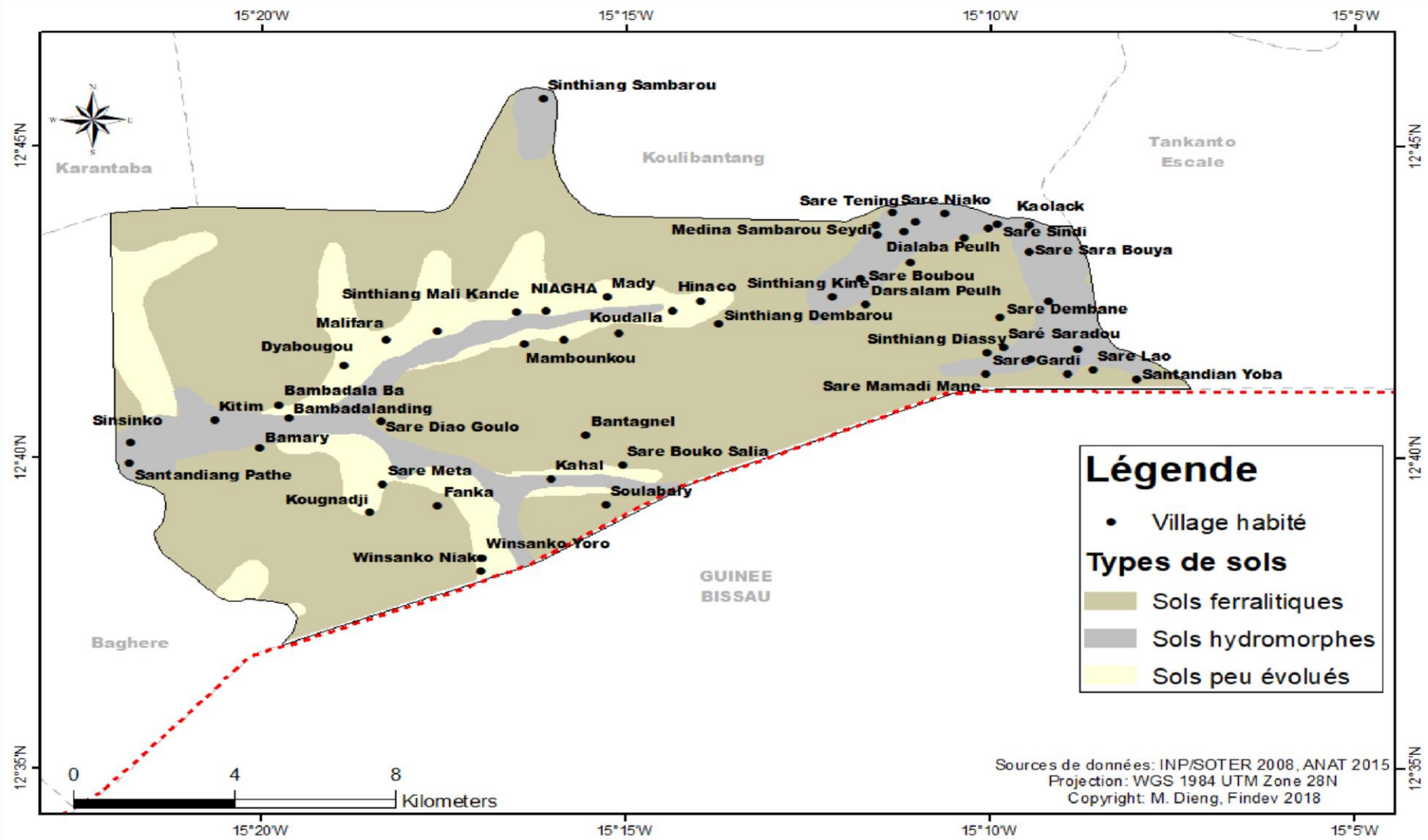
1.1.1. Relief et Sols

Le relief de la Commune de Niagha est relativement dominé par un plateau. On note cependant, une alternance des versants et des dépressions niveau des bas – fonds que forment les vallées alluviales.

L'analyse de la pédologie de la commune montre l'existence de trois types de sol :

- **les sols ferrugineux tropicaux et/ou ferralitiques** communément appelés **Sols DECK** (un sol avec des propriétés hydromorphes) couvrent **75 %** de la superficie. Ils sont riches en éléments minéraux et en matière organique, ce qui leur confère leur coloration grisâtre voire noire. Grâce à leur texture argileuse fine, ils possèdent une capacité de rétention d'eau temporaire résultant de la stagnation des eaux de pluies. Ces sols sont localisés au niveau des plateaux et sont aptes à la culture des céréales, de l'arachide et à l'arboriculture.
- **Les sols hydromorphes ou sols gris** qui se situent au niveau des vallées et bas-fonds et couvrant 15% de la superficie totale. Ces sols sont propices à la riziculture et au maraîchage.

Carte N°03 : Pédologie de la commune de Niagha



1.2. 1.1.2 Climat, Vents et pluviométrie

Soumise à un climat soudano- guinéen, le climat de la commune de Niagha est caractérisé par l'alternance de deux saisons :

- **une saison sèche** plus longue qui couvre la période de Mai – Novembre en Mai avec des températures relativement très élevées en période de forte chaleur. Elle est marquée par la présence de l'Alizé apportant de la fraîcheur et de l'harmattan caractérisé par des vents chauds et secs.
- **une saison pluvieuse**, aussi importante également et qui s'étend de Juin en Mai – Novembre. Cette période est marquée par la mousson, un vent chaud et humide avec une température moyenne de 25°C. Ce vent, issu de l'anticyclone de Saint – Hélène,

entraîne, tout au cours de cette saison, **Tableau N° 02 :**

Évolution de la pluviométrie
des précipitations régulières mais
d'intensités variables.

De par son positionnement, la commune est bien arrosée et se trouve entre les isohyètes variant de 900 mm et 1500 mm. En 2017, la commune a enregistré 986,5 mm de pluie pour 41 Jours de pluie.

Les données pluviométriques (Cf. tableau N°2) recueillies au niveau de la station de Tanaff à laquelle la commune est rattachée permet de constater que les précipitations d'eau sont irrégulières et d'intensité variable d'une **Source** : *SDDR Goudomp 2018* année à une autre. En effet, l'année 2011 a enregistré les plus fortes précipitations (1435,3 mm) avec 384 mm de plus que le volume décennal moyen précipité. Le gap entre les extrema du tableau pluviométrique est de 1032,3 mm soit 98,2% de la moyenne décennale.

Années	Hauteur (mm)	Nombre de Jours
2008	1221,6	77
2009	1121,5	69
2010	1143,6	58
2011	1435,3	67
2012	1415,2	72
2013	403	24
2014	994,1	48
2015	929,2	53
2016	864,3	48
2017	986,5	41
Moyenne	1051,43	55,7

1.3. 1.1.3. La végétation

La commune dispose d'une végétation assez importante et remarquable surtout dans le Nord de la commune. À l'image des ressources ligneuses du département qui sont qualitativement et quantitativement très riches, la végétation de la commune de type Soudano guinéen est composée de :

- la **strate arbustive et herbacée** est constituée pour l'essentiel de combrétacées et de graminées. Le tapis herbacé est une formation végétale très importante car elle constitue des pâturages indispensables pour l'élevage extensif. Ces essences servent de fourrage au cheptel.
- la **savane arborée**, plus riche au niveau du plateau, elle est composée en grande partie d'anacardiens (*Anacardium occidentale*),

de manguiers, des agrumes, de Dimb (*Cordyia pinnata*), *Parkiabiglobosa* (Néré), de Taba (*Cola cordifolia*), etc. Ces essences sont utilisées pour l'alimentation des populations, l'artisanat d'art et d'autres besoins des ménages.

- **le Domaine forestier classé**: il est constitué la forêt de Balmadou qui a été classée en 1950 par Arrêté de classement 38 du 05/01/1950. Elle regroupe l'ensemble des zones du terroir non cultivées, couvertes ou non par des formations boisées sur. Il faut préciser que cette forêt classée de **18 200 Hectares**, est à cheval entre les communes de Baghère, Dioudoubou, Karantaba, Kolibantang et Niagha. Son taux de classement est **15,05%**.
- **et le Domaine forestier protégé** : zones communautaire protégée comme la forêt de Sinthiou Diaé avec 1200 ha couvertes. Sa gestion est en commun accord avec des personnes vivantes dans la même localité. Le plan d'aménagement de cette forêt est déjà finalisé grâce au projet PADERCA. Il reste la mise en œuvre qui tarde à se réaliser avec la fin de phase du projet.

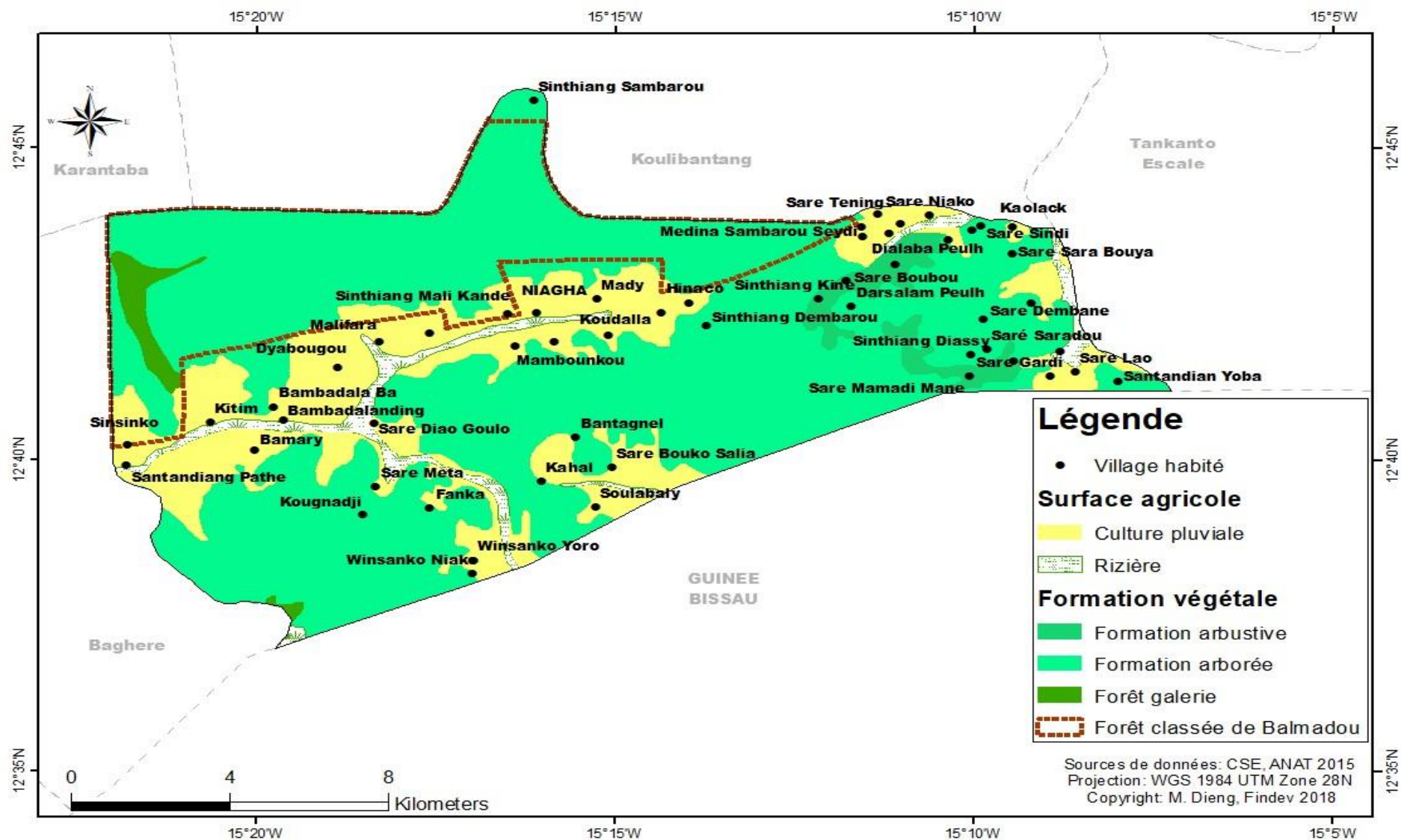
1.4. 1.1.4. La faune et l'avifaune

Elle est composée par un ensemble d'espèces animales qui évolue dans divers biotopes. Ces derniers entretiennent des relations d'interdépendance au point que l'existence des ressources fauniques est assujettie à celle des formations végétales. En effet, celles-ci constituent un habitat privilégié à partir duquel s'organise la vie des espèces animales.

À l'instar, de la région qui recèle d'un important potentiel faunique vivant dans les forêts classées et les forêts galeries qui constituent les dernières zones de repli des animaux, la commune de Niagha avec sa **forêt classée de Balmadou** constitue un habitat de prédilection des *Guib harnachés*, des *Céphalophes* et des *primates* (singes verts, colobe baie et cynocéphale), des reptiles et rongeurs (serpents, gros lézards, écureuils, rats palmistes, lièvres).

Quant à l'avifaune, elle est, certainement, représentée au niveau des rizières par certaines espèces telles que les aigrettes, les pélicans, les cigognes, etc.

CARTE N°04 : OCCUPATION DU SOL DE LA COMMUNE DE NIAGHA



1.5. 1.1.5. Les ressources en eau

Elles sont constituées par les eaux de surface et les eaux souterraines.

➤ Les eaux de surface

Elles sont constituées par :

- Les **mares temporaires** :
- la **mare pastorale de Sinthiou Diayé** aménagé avec l'appui du PADERCA. La capacité de rétention en eau de cette mare varie de quatre à six mois et serve de point d'abreuvement à tout le bétail des localités environnantes.

➤ Les eaux souterraines

Les eaux souterraines présentent des profondeurs géologiques variables d'une zone à une autre. Elles comprennent :

- des nappes superficielles ou **du continental terminal** dont la profondeur varie de 10 à 20 m qui sont une ressource saisonnière et qui constituent la principale source pour les puits et les mini – forages. Cependant, du fait de la baisse de la pluviométrie, elle s'épuise rapidement vers les mois d'Avril à Juin, rendant difficile l'approvisionnement en eau surtout pour les femmes.

des nappes profondes dites du **maastrichtien** elle est obtenue à une profondeur de plus de 100 mètres avec des débits nettement plus élevés d'où son exploitation par les grandes unités d'approvisionnement.

1.6. 1.2. Le milieu humain

La population de la collectivité territoriale de Niagha s'élève à **12 279** habitants en Avril **2018** alors qu'elle était estimée par les projections de la population 2013 de l'ANSD à **12 324** habitants. On note, entre 2013 et 2018 une évolution baissière de la population de l'ordre de 0,37% soit 0,06 par année. Cet état de fait traduit un phénomène social de dépeuplement qui est lié à la conjugaison de différentes contraintes sécuritaires, infrastructurelles, et sociales. En effet, la commune frontalière avec la Guinée Bissau et combiné aux effets de la crise casamançaise, a longtemps souffert de l'instabilité de ces zones avec comme conséquence le déplacement de populations et l'abandon de villages.

1.7. 1.2.1. Répartition de la population

La commune de Niagha est officiellement composée de **56 villages** qui sont répartis sur une superficie estimée à 204 km², soit **23,54** % du territoire de l'arrondissement.

La répartition de cette population dans l'espace communal, montre une densité raisonnable de **60 habitants** au kilomètre carré.

La commune compte **897 ménages** et **667** concessions. La répartition spatiale de la population entre les villages, montre que l'habitat est

homogène à dominance groupé et dispersé. Le ratio population / ménage donne une moyenne estimée à **huit (08) personnes** par ménage qui est une caractéristique de l'habitat peulh, et sa position très excentrée par rapport au département et au reste de la région. En effet, Niagha est plus proche de la région de Kolda.

1.8. 1.2.2. Mouvements migratoires

Concernant la migration, il n'existe pas de données statistiques spécifiques dans la commune de Niagha. Cependant, les mouvements migratoires de la commune sont marqués par des flux migratoires internes et externes qui se manifestent à travers :

- **L'Exode rural** des populations juvéniles vers les centres urbains comme Dakar, Ziguinchor, Kolda, Sédhiou, Kaolack, Banjul, etc. Ces migrations ont pour principale motivation la recherche d'emplois et de revenus ;
- **L'émigration** : ce mouvement est de plus en plus important avec les déplacements vers les pays limitrophes tels que la Guinée Bissau et en direction de l'Europe et des Amériques.;
- **La migration scolaire** : elle est pratiquée par les élèves et étudiants issus des écoles françaises, arabes ou daaras admis qui doivent poursuivre des études secondaires et supérieures d'autant plus que la commune ne dispose pas de lycée. Ces derniers s'installent dans les collectivités avoisinantes (Kolda, Karantaba, Tanaff, Sédhiou) ou à Ziguinchor, Saint Louis, Bambey et Dakar pour les études universitaires ;
- **La migration pendulaire** : ce genre de déplacement temporaire se fait en fonction des marchés spots de Tanaff, Kolda, et de Sédhiou et lors de la période de cueillette des noix d'anacarde (Avril- Juin).

II. RAPPEL DE LA VISION ET DES AXES STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

2.1. La Vision de Développement

« NIAGHA UN POLE TERRITORIAL EMERGENT, BATI SUR UNE ECONOMIE DYNAMIQUE, DIVERSIFIEE, DURABLE ET HARMONIEUSE ». C'est dans une dynamique consensuelle que cette vision commune a été déclinée par tous les acteurs de la commune. Elle devra ainsi répondre, dans le moyen et long terme, à l'ensemble des problématiques majeures de développement de la collectivité territoriale de Niagha.

Par conséquent, quatre (04) grands axes stratégiques ont été dégagés par le conseil municipal pour la réalisation des objectifs du PDC.

2.2. Les axes stratégiques de développement

Les quatre (04) axes stratégiques suivants ont été retenus:

- **AXE 1 : Amélioration des infrastructures sociales de base**
- **AXE 2 : Développement des secteurs productifs et des infrastructures de soutien à l'économie**
- **AXE 3 : Protection de l'environnement et amélioration du cadre de vie** □ **AXE 4 : Renforcement des capacités des élus et des acteurs locaux**

II. ACTIONS RETENUES

DOMAINES	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGET (EN MILLIERS)			
			2021	2022	2023	TOTAL
Secteurs sociaux						
SANTE	Réhabiliter et équiper le poste de santé	Poste santé Niagha	25000	0	0	25000
	Relever le plateau médical	Poste santé Niagha	4000	6000	0	10000
	Doter le poste d'une ambulance médicalisée	Poste santé Niagha	40000	0	0	40000
	Construire et équiper un poste de santé	Saré Tèning	0	70000	0	70000
	Réhabiliter les cases de santé	Saré Koundia et Inako	3000	3000	0	6000
	Construire des latrines	Toutes les cases de santé	6000	0	0	6000
	Électrifier les structures sanitaires	Toutes les cases de santé	7500	0	0	7500
	Renforcer l'électricité du poste	Poste santé Niagha	3000	0	0	3000
	construire une unité d'incinération des déchets biomédicaux	Poste santé Niagha	5000	0	0	5000
EDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE	Construire et équiper 12 salles de classe pour remplacer les abris	Bambadalla 1, Saré Méta, bantangniel, vinsako niacko, Saré niacko, kaolack,	34000	34000	34000	102000
	construire et équiper 7 SDC dans les écoles élémentaires	Fanka, manbounkou, dialaba, sinthiou diayé	17000	25500	17000	59500
	Construire un CEM	Kitim	0	200000	0	200000

DOMAINES	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGET (EN MILLIERS)			
			2021	2022	2023	TOTAL
	Construire 06 Cases des Touts	Niagha, Kitim, Saré Tening	17000	17000	17000	51000
	ériger le CEM en lycée	Niagha	0	0	0	0
	créer un lycée	Niagha	0	0	0	0
	Réhabiliter les latrines des 10 écoles	10 écoles	5000	5000	0	10000
	Construire des latrines modernes dans 08 écoles élémentaires	Bambadalla 1, Winsako Niako, Saré Niako et Saré Sara Bouya, Fanka, manbounkou, dialaba, sinthiou diayé	10000	6000	0	16000
	Clôturer 11 écoles élémentaires	Bambadalla 1, Saré Méta, Kaolack, Winsako Yero, Bantagnel, Saré Sara Bouya, Saré Koundia, Fanka, manbounkou, dialaba, sinthiou diayé	25000	25000	25000	75000
	Créer des points d'eau dans 06 écoles	Bambadalla 1, Winsako Niako, Saré Méta, Kaolack, Fanka, manbounkou, dialaba, sinthiou diayé	15000	15000	15000	45000
	Électrifier les écoles et CEM	Toutes les écoles et CEM	2000	2000	2000	6000
	Construire des salles informatiques et des bibliothèques	Ecoles primaires, CEM saré téning	25000	25000	25000	75000

DOMAINES	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGET (EN MILLIERS)			
			2021	2022	2023	TOTAL
	Créer des écoles franco-arabes et des daaras modernes	saré ténig, bambadalla 1	25000	25000	25000	75000
HYDRAULIQUE	Fonçage de 5 forages + équipement en château d'eau dans chaque zone de la commune	bambadalla 2; Niagha; Saré Ténig, vinsanko yaro; Saré Koundia	120000	240000	240000	600000
	Mettre en place un programme d'extension de l'eau potable	Toute la commune	10000	10000	10000	30000
ASSAINISSEMENT ET HYGIENE	Aménager un site d'incinération dans la commune	Carrière mady	5000	0	0	5000
	Couvrir les caniveaux (PM)	Niagha	0	0	0	0
ENVIRONNEMENT, HABITAT ET CADRE DE VIE	Aménager les artères de la commune (PM)	Niagha	0	0	0	0
	Lotir les villages	Saré Ténig, Kitim,	0	0	0	0
	Doter les gros villages de bacs à ordures	Niagha, Saré Ténig, kitim	2000	2000	2000	6000
	Développer un système de ramassage des ordures par charrettes (ROC)	Tous les villages	1000	1000	1000	3000
JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	Construire et équiper un centre socioculturel et multimédia	Niagha	0	50000	0	50000

DOMAINES	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGET (EN MILLIERS)			
			2021	2022	2023	TOTAL
	Construire un stade municipal multifonctionnel	Niagha	0	100000	0	100000
	Aménager 05 terrains multisport	Winsako Yéro, Kitim, Saré Tening, Bantagnel, Saré Koundia	10000	20000	20000	50000
	Construire 07 foyers des jeunes	Bambadalla 1, Kitim, Winsako Yéro, Santandiang, Saré Niako, Saré Koundia Bantagnel	100000	150000	100000	350000
GENRE ET PROMOTION DE LA FEMME	Construire et équipement 02 maisons des femmes	Niagha et Saré Tening		50000	50000	100000
	Accroître le taux d'équipement des femmes en matériels post-récolte (PM)	Commune	0	0	0	0
sous-total 1						2181000
Secteurs économiques						
AGRICULTURE, ARBORICULTURE ET MARAICHAGE	Construire des digues et ouvrages de retenue d'eau (PM)	Vallée niagha	0	0	0	0
	Mettre en place des ouvrages anti-érosifs 5PM)	Toute la commune	0	0	0	0
	Favoriser l'accès au matériel agricole subventionné (PM)	Toute la commune	0	0	0	0

DOMAINES	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGET (EN MILLIERS)			
			2021	2022	2023	TOTAL
	Augmenter 07 blocs maraichers	Koudala, Dialaba, Bantagnel, Soulabaly, Kaolack, Santandiang, Sinthiang Dembarou	34000	52000	34000	120000
	Construire 06 magasins destockage	Niagha, Winsako Yéro, Kitim, Saré Ténings, Bantagnel, Saré Koundia	30000	30000	30000	90000
	Créer et équiper un DAC	Bambadallah 2,	0	0	0	0
	Aménager une ferme agricole pour les émigrés de retour	bambadalla 2	0	18000	0	18000
ELEVAGE	Aménager des mares pastorales	Niagha, Winsako Yéro, Kitim, Saré Ténings, Bantagnel, Saré Koundia		5000	5000	10000
	Construire 08 puits pastoraux et abreuvoirs	Niagha, Winsako Yéro, Kitim, Inako, Kaolack, Saré Ténings, Bantagnel, Saré Koundia	20000	40000	20000	80000
	Construire 04 parcs de vaccination	Niagha, Kitim, Saré Ténings, bamary	5000	10000	5000	20000
	Construire un abattoir	Niagha	10000	0	0	10000
	Créer aires d'abattages réglementaires	Winsako Yéro, Kitim, Saré Ténings, Bantagnel, Saré Koundia		10000	10000	20000
	Équiper et clôturer le poste vétérinaire	poste vétérinaire de Niagha	0	7000	0	7000

DOMAINES	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGET (EN MILLIERS)			
			2021	2022	2023	TOTAL
PECHE, AQUACULTURE ET PISCICULTURE						0
FORESTERIE						0
ARTISANAT						0
sous-total 2						375000
Secteur d'appui à la production						
COMMERCE	Créer un marché hebdomadaire	Niagha	45000	0	0	45000
	Construire et équiper un marché moderne (hall, souks et cantines)	Niagha	20000	0	0	20000
TRANSPORT ET COMMUNICATION	Construire des pistes de production sur les axes suivantes :	§ Niagha –Bantangnel - Sinthian Sambarou - Winsako Niako - BamariBambadalla 2 (corniche de 19 km); § Niagha - Winsako Niako (8km); § Saré Niako - Saré Lao (8 km)	150000	199000	150000	499000
	Aménager des bretelles de pistes rurales	§ Dialaba –Saré Sindi (1 Km) § Saré Tèning – Madina- Sambarou Seydi (1 Km); Bambadalla 1-saré diao (1,5km); Niagha-fanka (4km); Kitim-sinsinko (1,5km)	90000	90000	90000	270000

DOMAINES	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGET (EN MILLIERS)			
			2021	2022	2023	TOTAL
COMMUNICATION	Renforcer le réseau téléphonique dans la zone (orange, Tigo, expresso)/PM	Saré Koundia, Inako, Winsako Yero, Winsako Niako, Saré Diao	0	0	0	0
ENERGIE	Électrifier par le réseau SENELEC tous villages situés sous la haute tension (long de la RN6 et à plus ou moins 5 km de la RN6)	Niagha, Santandiang, Bambadalla 2, Kitim, Bambadalla 1, Malifara, Simbidianto, Inako, saré téning, dialaba et saré niacko	10000	10000	10000	30000
	Électrifier les autres villages par l'énergie solaire ou géothermique	Villages de la commune	10000	10000	10000	30000
	Mettre en œuvre un programme d'éclairage public	niagha	3000	3000	3000	9000
sous-total 3						903000
Autres						
GOUVERNANCE	Réhabiliter et équiper l'hôtel de ville	Siège commune	20000	0	0	20000
sous-total 4						20000
TOTAL GENERAL						3 479 000

Arrêté ce présent Plan Triennal d'Investissement (PTI) de la Commune de Niagha à la somme de **trois milliards quatre cent soixante-dix-neuf millions de francs (3 479 000 000F CFA)**.